

# CREATION ET GESTION DE L'ENTREPRISE

## + Option Management les Filières Equines

### 1. OBJECTIFS

Cet enseignement a plusieurs objectifs :

- Entraîner les étudiants aux démarches réelles de la création et de la reprise d'entreprise tout en complétant et actualisant leurs connaissances en gestion.
- Développer les aptitudes à la réflexion, l'analyse et la concrétisation de tout projet innovant dans une entreprise.
- Préparer le futur ingénieur à être rapidement opérationnel dans les différentes fonctions de gestion de l'entreprise.
- Sensibiliser les candidats à l'installation en agriculture ou à la reprise d'exploitation agricole, aux contraintes administratives, financières, juridiques et humaines ...

### 2. DEROULEMENT ET CONTENU

#### A – CAS DE CREATION D'ENTREPRISE

De façon à être le plus proche possible des réalités du terrain, les étudiants doivent développer un projet complet de création d'entreprise.

Par équipe de trois ou quatre, ils travaillent soit sur un projet réel de création ou sur un projet qu'ils voudraient développer un jour. Chaque groupe est accompagné par un tuteur, enseignant de l'école.

Trois jurys permettent d'évaluer ce travail et de vérifier son état d'avancement :

Un premier jury valide l'idée de création en tout début de l'enseignement.

Un deuxième jury à mi-parcours, après trois à quatre semaines vérifie si le marché existe et analyse le plan de financement.

Un jury final avec le tuteur, enseignant ou chef d'entreprise, un banquier ou un capital-risqueur et un juriste apprécie le travail de ces étudiants. Actuellement la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse nous apporte un appui très important, intervenant en début de formation et dans le jury final.

Le document final remis par chaque équipe doit comporter 16 dossiers correctement documentés :

1. Le projet, son origine ...
2. Le marché et son environnement ...
3. Les produits et les services proposés ...
4. La ressource humaine et l'organisation du travail.
5. Les conditions d'implantation matérielle de l'entreprise.
6. Le statut juridique.
7. La protection de la propriété intellectuelle.
8. Le statut fiscal.
9. Le bilan de départ et celui des trois exercices suivants.
  
10. Le tableau de financement des trois premiers exercices.
11. Les comptes de résultats généraux et analytiques des trois premiers exercices.
12. Le calcul du seuil de rentabilité et le tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion (S.I.G.) des trois premiers exercices.

13. Le budget de trésorerie du premier exercice et le plan de financement des trois premiers exercices.
14. L'organisation comptable.
15. Le système d'information et de liaison interne.
16. Les formalités administratives.

## B – MODULES DE FORMATION

Plusieurs modules sont proposés à ces étudiants :

### 1. Module “ Gestion commerciale ”

Son objectif est d'éclairer le futur créateur d'entreprise sur le marché du produit ou des services envisagés ; le marché existe-t-il ? a-t-on des éléments statistiques, des tendances ? Comment créer un marché, avec quels moyens de communication. Ainsi l'étudiant pourra découvrir :

- Le plan marketing et sa place dans les étapes de création.
- Le couple produit-marché et la négociation.
- Les divers modes de commercialisation et les relations avec la grande distribution.
- L'étude de marché.
- Le rôle des organismes accompagnant le créateur d'entreprise.
- Les techniques de négociation.

Plusieurs responsables d'organismes concernés par la création d'entreprise interviennent :

- La Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse, Cellule Entreprendre en Haute-Garonne, Espace entreprise.
- Des Sociétés de publicité.
- Des Cabinets Conseils.
- Des Experts en marketing ...

### 2. Module “ Financement et développement ”

Son objectif est d'éclairer le futur créateur sur les conditions de financement et de développement de l'entreprise. Les sujets suivants seront abordés :

- Le Business plan financier.
- Les modes de financement : aides, emprunts, capital risque.
- Les partenaires financiers qui accompagnent l'entreprise.

Des créateurs d'entreprise viendront témoigner sur ces thèmes et plusieurs responsables d'organismes financiers concernés par la création d'entreprise interviennent :

- I.R.D.I
- ANVAR.
- INTELLAGRI.
- Banques.

### **3. Module “ Outils du contrôle de gestion ”**

Son objectif est de faire prendre conscience au futur créateur d'entreprise de la nécessité des outils de prévision et de contrôle.

Ainsi l'étudiant pourra approfondir grâce à l'utilisation d'outils de gestion :

- La maîtrise des coûts de revient.
- Elaboration d'un tableau de bord.
- L'incidence des contrôles de qualité. Traçabilité.
- Contrôle des flux (matières, trésorerie, ...).
- Le système d'information.

Plusieurs témoignages de contrôleurs de gestion et de responsables de sociétés de services informatiques complètent ces cours de base.

### **4. Module “ Installation en agriculture ”**

Une installation en agriculture relève des mêmes règles qu'une création d'entreprise en général, avec quelques spécificités. L'objectif de ce module est de mettre en évidence ces spécificités ; ceci permet à ceux qui veulent s'installer, d'approfondir leur dossier technico-économique ; d'autres, qui dans leur entreprise de la filière agro-alimentaire auront en amont ou en aval à travailler avec de jeunes agriculteurs, trouveront dans ce module une occasion de mieux connaître ces futurs clients ou fournisseur.

Outre un rappel des règles d'installation par des responsables de l'ADASEA, du CDJA, des Banques, de la SAFER, du Centre de Gestion, l'accent est mis sur l'évaluation du risque du projet. Plusieurs “ jeunes installés ”, leurs conseillers, viennent témoigner de la diversité des parcours à l'installation.

### **5. Module “ Evaluation, reprise, transmission ”**

En étroite relation avec le module précédent, cet approfondissement des règles d'évaluation permet d'envisager divers modes d'installation en agriculture ou de création d'entreprise.

Le choix de partenaires financiers est analysé au niveau théorique et illustré par des témoignages de chef d'entreprise.

### **6. Module “ Simulation commerciale et commerce international ”**

Après un cours sur les spécificités du commerce international, les étudiants sont invités à participer à un jeu d'entreprise ; ils peuvent ainsi à chaque phase du jeu apprécier l'impact de leurs décisions sur les résultats de l'entreprise.

### **7. 8. 9. 10 Modules“ Juridiques”**

Ces modules revêtent une très grande importance dans le projet de création d'entreprise. Ils doivent apporter des connaissances au candidat à divers niveaux :

- Choix d'une structure juridique pour mieux exercer son activité civile ou commerciale, artisanale, industrielle : adaptation des statuts aux cas d'espèce.
- Choix d'un régime fiscal.
- Choix d'un régime social.
- Analyse de divers contrats, de la responsabilité de la société et du chef d'entreprise.
- Protection de la propriété intellectuelle.

### 3. CALENDRIER DES GRANDES ETAPES DU PROGRAMME

- module n° 1 : Gestion commerciale,
- **jury n°1 : validation du projet,**
- module n° 2 : Financement et développement,
- module n° 3 : Outils du contrôle de gestion.
  
- **jury n°2 : étude de marché – rentabilité du projet,**
- module n° 4 : Installation en agriculture,
- module n° 5 : Evaluation d'entreprise, reprise, transmission,
- module n° 6 : Simulation commerciale (commerce international),
- module n° 7, 8, 9, 10 : Contrats - droit commercial – droit social – droit fiscal – droit des sociétés...,
- **jury final n°3 : Présentation du dossier complet de création de l'entreprise.**

### 4. L'EQUIPE D'ANIMATION

**Les enseignants du Département Economie, Droit, Marketing, Informatique.**

Avec la participation des responsables d'entreprises de la pépinière de l'E.I.Purpan.

**Coordinateur : Catherine TOCQUER ([catherine.tocquer@purpan.fr](mailto:catherine.tocquer@purpan.fr))**

### 5. OPTION MANAGEMENT DES FILIERES EQUINES

#### 1. OBJECTIFS

- Donner des compétences de gestionnaire basées sur l'aptitude à faire un diagnostic d'entreprise (stratégique autant que comptable, financier, commercial, juridique etc...).
- Professionnaliser par la réalisation d'un projet réel commandité par des professionnels du milieu du cheval.
- Développer un réseau de contacts dans le secteur équin français et européen, qui pourra conduire à des opportunités d'emplois.

#### 2. DEROULEMENT ET CONTENU

Le déroulement suit le programme général du DA Gestion et Création d'Entreprise

- **Les modules de spécialisation** : permettront la compréhension de la diversité des métiers des filières équines et seront assurés par des professionnels et des spécialistes français et européens.
- **Le projet professionnel** : trame du DA, il sera réalisé pour un commanditaire professionnel et s'appuiera sur les modules méthodologiques et de spécialisation. Il permettra une mise en situation réelle dans des entreprises diverses du milieu équin (centre équestre, haras nationaux, consultant en nutrition équine, stud book etc...)

#### 3. PROJET PROFESSIONNEL

Avec les acquis des modules, des groupes de 3 à 6 étudiants devront répondre à une demande d'étude émanant d'organismes équins comme centre équestre, haras nationaux, consultant en nutrition équine, stud book etc.

Ce travail sera encadré par un enseignant de l'école et devra valider les étapes suivantes :

- **analyse de la demande et problématique**
- **diagnostic interne et externe**
- **élaboration de propositions**

#### 4. EQUIPE D'ANIMATEURS

**Contact :** Michel DE RANCOURT coordinateur (michel.derancourt@purpan.fr)

**Intervenants :**

- la direction internationale des Haras Nationaux,
- créateurs d'entreprises du secteur équestre,
- association du chevaux anglo-arabe et association du cheval de Mérens,
- centre équestres,
- cabinet de consultance international en nutrition et stratégie marketing équines,
- experts de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse,
- spécialistes du milieu équins britanniques, islandais, américains, polonais,
- responsable PMU,
- etc...